

Bureau Artau

Luc Dutilleux

Tél. +32 80 33 78 94 - archi@artau.be

www.artau.be

Entreprise bardage / nanotechnologie :

Schreinerei Jodocy

Tél. +32 80 34 94 92 - info@schreinerei-jodocy.com

www.schreinerei-jodocy.com

Stavelot, Belgique



Le propriétaire de l'Hôtel du Val d'Amblève, à Stavelot, désirait procéder à une extension de son établissement. Mais avant de confier le projet au bureau Artau, il avance une exigence : que le nouveau bâtiment s'intègre au mieux à l'environnement boisé auquel il ne veut absolument pas toucher.

Dans cette optique, un revêtement en bois paraît être la meilleure solution. Le maître d'ouvrage accepte à la seule condition que le bois reste le plus naturel possible... mais sans les nuisances liées à un vieillissement naturel. Une exigence pour le moins contradictoire sachant que le bois non traité griseille au fil du temps, et qui vaudra quelques migraines au bureau Artau, bien en peine d'empêcher le bardage bois de griseiller sans recourir à des produits de traitement dont le propriétaire ne veut donc pas entendre parler. C'est alors que le menuisier avec lequel Artau avait envisagé de travailler évoque un procédé suisse employé par certains de ses confrères allemands mais totalement inconnu en Belgique : le traitement par nanotechnologie.

Sceptique sur le moment, l'architecte en charge du projet se laisse néanmoins convaincre et peut constater par la suite que le bardage n'a pas bougé d'un iota.



TÉMOIGNAGE



Luc DUTILLEUX, architecte-associé et fondateur du bureau Artau

Comment caractérisez-vous votre implication dans le domaine de la construction durable ?

L'architecture professée par Artau est décrite par le bureau comme « une architecture de contexte et d'éveil », laquelle s'oppose à tout phénomène de globalisation ou de banalisation des cultures. L'acte architectural doit s'inscrire dans son environnement avec sobriété et respect. C'est pourquoi, dès la fin des années 1980, Artau a dénoté en proposant à ses clients d'utiliser des matériaux régionaux: pierre naturelle, bois, ardoises. Et, plus récemment, en créant, en partenariat avec Prefer (société spécialisée dans le béton) et l'entreprise de construction Wust, b2éco qui propose une solution globale pour la réalisation d'éco-quartier via un concept modulaire en béton de bois unique en son genre.



CONJUGUER CONSTRUCTION RENTABLE  
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE  
AU-DELÀ DES FRONTIÈRES...



## <PERSPECTIVES>

### TRAITEMENT DU BOIS PAR NANOTECHNOLOGIE

Les lasures, vernis, peintures et autres enduits xyloprotecteurs contribuent à protéger le bois contre les UV, les insectes et les champignons. La plupart d'entre eux altère toutefois la couleur du bois... Or, pour ceux qui désirent que le bois conserve sa teinte d'origine tout en étant durablement protégé, c'est désormais possible grâce à la nanotechnologie.

Le traitement par nanotechnologie, un procédé suisse, est encore très peu connu chez nous, à l'exception des régions limitrophes de l'Allemagne où ce produit est largement distribué.

L'idée est simple : le bois se caractérise par une nervure très fine qui empêche la plupart des produits de traitement de pénétrer jusque dans les nervures les plus profondes.

Les produits issus des nanotechnologies contiennent, eux, des particules nettement plus petites qui parviennent à pénétrer jusque dans la structure poreuse du bois, le matériau ainsi « nanoformé » se trouve doté d'une meilleure résistance cinétique.

Avec le soutien :



Il existe aujourd'hui plusieurs types de produits recourant à la nanotechnologie, mais certains offrent l'avantage d'être exempts de solvant. C'est le cas de la gamme développée par le fabricant suisse Böhme. Il s'agit de deux produits (Sun Care et Wood Care) qui sont destinés à être utilisés en combinaison. Le premier est une imprégnation à base d'eau qui agit comme un stabilisateur de la lignine (un des constituants du bois) et freine le jaunissement du bois. La seconde formule assure une protection contre l'humidité avec une action fongicide et anti-UV. La combinaison des deux produits aboutit à une uniformisation des teintes quelle que soit l'exposition de la façade et à une protection efficace contre les UV et les attaques d'agents biologiques (champignons, insectes, etc.).

Il faut compter environ 275 euros HTVA pour 50 m<sup>2</sup>. Appliqué en 2 couches sur un bois sec à moins de 18 % d'humidité, le produit garantit une stabilité de teinte sur une durée minimale de 5 ans.

**BEP / Bureau Économique de la Province de Namur**  
Avenue Sergent Vrithoff 2 - B-5000 NAMUR  
www.bep.be

**Ligne Bois asbl**  
Rue Nanon, 98 - B-5000 NAMUR  
www.lignebois.be

**Cluster Eco-construction**  
Centre technologique - rue du Séminaire 22, B-5000 NAMUR  
www.ecoconstruction.be

**Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes**  
Service des Relations Internationales  
18a, avenue Georges Corneau  
F-08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
www.ardennes.cci.fr

**Nord Picardie Bois**  
56 rue du Vivier - F-80000 AMIENS  
www.nord-picardie-bois.com

[www.batid2.eu](http://www.batid2.eu)

**batid<sup>2</sup>**

CONJUGUER CONSTRUCTION RENTABLE  
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE  
AU-DELÀ DES FRONTIÈRES...